

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER****Séance du 3 octobre 2025****Nombre de Membres**

En exercice :	21
Présents au Conseil :	15
Ayant pris part au vote :	20
Ayant donné procuration :	5

Date de la convocation

29/09/2025

*L'an deux mille vingt-cinq et le trois octobre à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.**Présents : Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert.**Procuration : Caroline Blain à Nathalie Sievert, Aline Louvrier à Marie Destaing, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Olivier Marlot à Norbert Pécot, Isabelle Vinai à Jean-Pierre Gurtner.**Absente excusée : Aline Carrière.**Secrétaire de séance : Fabien Oléron.**Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***Délibération n° 2025-10-065****OBJET : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable de l'année 2024.**

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, les membres du conseil municipal :

- **Adoptent à l'unanimité** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable de la commune de LEVIER.

Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

ID : 025-200068401-20251003-2025_10_065-DE



Le Maire,
Marc SAULNIER.